Guide du «Bien habiter»

Mon logement p.3

Mes compteurs p.5

Conseils pratiques p.11

Entretien de mon logement p.17

Quelques infos p.24

Numéros utiles p.29

Lysco
Habitations sociales
Comines - Warneton

cpas de Comines-Warneton

Bienvenue

Nous vous souhaitons la bienvenue dans votre nouvelle habitation.

Dans cette brochure d'accueil, nous parcourrons les renseignements nécessaires à votre occupation. Vous y trouverez notamment des informations concernant :

- **Vos compteurs de gaz, d'électricité et d'eau.**
- **Des gestes simples pour faire des économies.**
- **Des conseils pour entretenir correctement votre logement au quotidien.**

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

MON LOGEMENT



Mon logement

Adresse : .....

.....

Propriétaire : .....

Téléphone : .....

Système de chauffage :

☐ Convecteur(s) au gaz ☐ Chaudière gaz
☐ Convecteur(s) électrique(s)
☐ Chaudière mazout
☐ Poêle à pellets ☐ Poêle à bois
☐ Poêle à charbon ☐ Chaudière biomasse

Compteur électricité :

☐ Normal ☐ Bi-horaire ☐ Exclusif nuit

Est-ce un compteur à budget? ☐ oui ☐ non
Code EAN : ***54144***.....
Numéro du compteur : .....

Compteur de gaz :

Est-ce un compteur à budget? ☐ oui ☐ non
Code EAN : ***54144***.....
Numéro de compteur : .....

Compteur d'eau :

Numéro de compteur : .....

MES COMPTEURS



Eau



Exemple index :



= 1428 m³

	Date du relevé	Index	Consommation
Janvier		1	
Février		2 - 1 =	m³
Mars		3 - 2 =	m³
Avril		4 - 3 =	m³
Mai		5 - 4 =	m³
Juin		6 - 5 =	m³
Juillet		7 - 6 =	m³
Août		8 - 7 =	m³
Septembre		9 - 8 =	m³
Octobre		10 - 9 =	m³
Novembre		11 - 10 =	m³
Décembre		12 - 11 =	m³

Ma consommation sur 12 mois :

Gaz



Exemple index :



= 1428 m³

	Date du relevé	Index	Consommation
Janvier		1	
Février		2 - 1 =	m³
Mars		3 - 2 =	m³
Avril		4 - 3 =	m³
Mai		5 - 4 =	m³
Juin		6 - 5 =	m³
Juillet		7 - 6 =	m³
Août		8 - 7 =	m³
Septembre		9 - 8 =	m³
Octobre		10 - 9 =	m³
Novembre		11 - 10 =	m³
Décembre		12 - 11 =	m³

Ma consommation sur 12 mois :

Electricité



	Date du relevé	Index Jour		Index Nuit		Consommation
Janvier			+		=	KWH
Février			+		=	KWH
Mars			+		=	KWH
Avril			+		=	KWH
Mai			+		=	KWH
Juin			+		=	KWH
Juillet			+		=	KWH
Août			+		=	KWH
Septembre			+		=	KWH
Octobre			+		=	KWH
Novembre			+		=	KWH
Décembre			+		=	KWH

Ma consommation sur 12 mois :

Compteurs à budget

Si vous avez un compteur à budget pour votre électricité, voici quelques informations utiles.





6 pressions sur le bouton bleu = votre index total

7 pressions sur le bouton bleu = votre index de jour (généralement entre 6h et 21h)

9 pressions sur le bouton bleu = votre index de nuit (généralement entre 21h et 6h)

La recharge de votre carte peut être effectuée aux endroits suivants :

- A l'hôtel de Ville de Comines
- Au CPAS de Comines
- Epicerie «Chez Hélène» à Ploegsteert

En cas de problème d'utilisation de votre compteur à budget, vous pouvez prendre contact avec le Service Energie du CPAS de Comines au 056/39.39.39 ou directement avec ORES au 078/15.78.01

Compteurs à budget communicants

Compteur d'électricité :



Compteur de gaz :



RECHARGER MON COMPTEUR COMMUNICANT

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour recharger votre compteur :

1. **Via le site internet** recharger.ores.be,

   Vous pouvez y consulter votre solde et effectuer vos paiements **24h/24 et 7j/7** sans devoir vous déplacer. Votre nom d'utilisateur et votre mot de passe pour accéder à votre espace de gestion des prépaiements vous sont envoyés préalablement par courrier ou par e-mail.
   Suivez les instructions à l'écran, et utilisez votre carte Bancontact/Mister Cash comme moyen de paiement.
   Le solde de votre compteur est aussi disponible dans cet espace.

2. **Via un point de rechargement.**

   Vous pouvez également recharger votre compteur en vous rendant chez un commerçant reconné dans nos points de rechargement, dans un bureau ORES ou auprès de certains CPAS. **Vous devrez impérativement vous munir des 13 derniers chiffres du code EAN de l'énergie que vous souhaitez prépayer.** Le montant s'ajoute automatiquement sur votre compteur.

En cas de difficultés, contacter ORES

CONSEILS PRATIQUES



Economies de Chauffage

Une bonne utilisation de votre système de chauffage vous permettra de réaliser des économies tout au long de l'année.



Installez des boudins (tissu, vinyle, brosse) au bas des portes et fenêtres.



Privilégiez l'ajout d'un pull plutôt que d'augmenter la température.



Installez des tentures devant les portes et les fenêtres qui laissent passer l'air.



Isolez les surfaces froides (appuis de fenêtres et sol) avec des tapis.



Ne placez aucun objet devant les radiateurs.



Renouvelez l'air de votre logement 2x/jour 15 minutes en créant des courants d'air.

Bonne utilisation du chauffage

Les vannes de vos radiateurs et les températures.





Numérotation de la vanne	Température de la pièce	
*	7°C	
1	12°C	
2	16°C	Chambres
3	21°C	Séjour
4	24°C	A éviter
5	28°C	A éviter

Dans la pièce où se trouve le thermostat, les vannes des radiateurs doivent rester ouvertes.

Electricité



Placez un couvercle sur les casseroles (50% d'économie).



Eteignez votre plaque de cuisson quelques minutes avant la fin (sauf pour le gaz).



Si vous avez un compteur bi-horaire, faites vos machines pendant les heures « tarif de nuit ».



Enlevez les poussières de la grille derrière le frigo.



Réglez la température du frigo à 4°C et le congélateur à -18 °C.



Laissez un espace derrière le frigo pour ne pas boucher la ventilation.



Evitez si possible de placer le frigo à côté d'une source de chaleur.



Attendez que vos aliments soient froids pour les placer dans le frigo.



Vérifiez l'étanchéité de la porte du frigo.



N'oubliez pas d'éteindre la lumière quand vous quittez une pièce.



Utilisez des multiprises avec interrupteur.





Limitez l'utilisation du sèche linge.

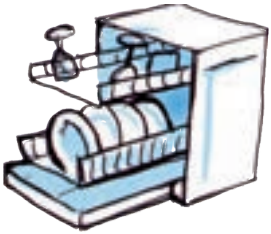
Eau

En moyenne, un ménage de 4 personnes consomme 120M^3 d'eau par an, ce qui revient à +/- 700€.
Voici quelques astuces pour faire baisser votre consommation d'eau durant l'année.

1m^3 = 1000L = 5,70€



Ne laissez pas couler l'eau inutilement.



Remplissez bien le lave-vaisselle avant de le faire tourner.



Réglez la température de l'eau chaude sanitaire à 60°C.

Seau = 10L = 0,05€



Douche (5min) = 50L = 0,30€



Bain = 100L = 0,60€





Remplir une petite piscine vous coûte plus de 20€.

Eau



Pour votre machine à laver, utilisez si possible le programme ECO ou cycle court si la machine n'est pas remplie.



Une douche consomme moins d'eau qu'un bain. Pensez-y !



Vérifiez votre consommation d'eau en relevant régulièrement l'index de votre compteur.



Vérifiez de temps en temps si de l'eau ne s'écoule pas de votre boiler.



Vérifiez régulièrement l'état général de votre WC pour détecter les fuites. Ces fuites, presque invisibles, peuvent vous coûter très cher !



Fuite robinet goutte à goutte = 4 litres/heure = 190€/an !

ENTRETIEN DU LOGEMENT



Qu’est-ce qu’un logement propre ?

- Un sol lavé à l’aide d’une serpillère humide 1 fois par semaine.
- Des vitres lavées 1 fois par mois.
- Des meubles et appuis de fenêtre sans poussière.
- Des draps de lit changés et lavés toutes les semaines.
- Une douche, un WC et un bain lavé avec de l’eau et du savon 1 fois par semaine.
- Des coins de murs et des plafonds sans toile d’araignée.
- Une vaisselle lavée tous les jours.
- Des tables et plans de travail débarrassés et lavés.
- 1 fois par jour, rangez les vêtements, les jeux et autres affaires qui traînent.

Entretenir son logement

Tous les jours



Ouvrez les fenêtres 2 fois 15 min par jour en créant un courant d'air.



Balayez ou aspirez votre logement.



Aérer son lit en ouvrant les draps.



Faites la vaisselle.



Rangez votre logement en fin de journée.



Débarrassez et nettoyez les plans de travail de votre cuisine.



Mettre les vêtements sales dans un panier à linge.

Toutes les semaines



Faites les poussières.



Nettoyez le micro-ondes à l'aide d'un chiffon humide.



Sortez vos poubelles (voir jour de ramassage) ou utilisez les P.A.V.



Nettoyez les sols avec une serpillère humide.



Changez les draps.



Nettoyez votre salle de bain.



Nettoyez vos W.C.

Tous les mois



Nettoyez vos vitres.



Nettoyez le frigo/ congélateur et triez les aliments.



Faites un grand nettoyage dans votre cuisine.



Débarrassez les encombrants éventuels.



Entretenez votre jardin ; rangez, tondez, taillez.



Controlez les detecteurs incendie et/ ou CO (monoxyde de carbone)

Moisissures, humidité et condensation

Il est recommandé de maintenir dans votre logement un taux d'humidité qui varie entre **40% et 60%**.
Un taux d'humidité trop élevé accélère le développement d'acariens, de moisissures et peut provoquer des allergies respiratoires.
Voici quelques gestes simples pour réduire la production d'humidité dans votre cuisine et salle de bain.

Quand vous cuisinez



Ouvrez la fenêtre de votre cuisine.



Mettez un couvercle sur vos casseroles.

Dans votre salle de bain



Pendant ou après la douche, ouvrez la fenêtre.



Fermez la porte de la salle de bain.

Hygromètre



à disposition auprès de la SCRL Lysco et du CPAS de Comines-Warneton.

Dans les pièces de vies



Faites sécher votre linge à l'extérieur de la maison par temps sec.



Laissez un espace de 2 cm entre vos meubles et les murs.



En hiver ne laissez pas descendre la température en dessous 16°C dans le logement.

Si malgré tout des moisissures apparaissent, vous devez frotter votre mur à l'aide d'un chiffon humide eau + vinaigre ou d'un nettoyant spécifique anti-moisissure.
Rincez ensuite le mur à l'eau claire.

QUELQUES INFOS



Vivre au sein de son quartier

Vous ne vivez pas seul !
En juin 2010, la Police de Comines-Warneton a édité un «Règlement Général de Police». Ce RGP reprend l'ensemble des règles à respecter pour le bien de tous au sein de notre commune.
Vous pouvez consulter ce règlement sur le site de la Police ou celui de la ville de Comines-Warneton.

Voici quelques exemples :

→ Respectez votre voisinage, évitez de faire trop de bruit entre 22H et 6H du matin. Le tapage nocturne est passible d'une amende. Attention, le tapage en journée existe aussi, veillez à utiliser vos appareils audio, tv, hi-fi à un volume modéré. En cas de problème, contactez votre agent de quartier au 056/55.00.77.

→ Soyez maître de vos animaux domestiques. Veillez à ce qu'ils ne fassent pas leurs besoins aux abords des autres habitations ou du bâtiment. Veillez également à ce qu'ils n'aboient pas toute la journée.

→ Entretenez correctement votre jardin, ne laissez pas vos haies dépasser la hauteur autorisée à savoir 2 mètres maximum. Ne laissez pas pourrir des sacs-poubelle à l'arrière de votre logement.

Le tri des déchets

Une fois installé dans votre logement, il est important de faire le tri de vos déchets.



Les déchets verts doivent être rapportés au parc à container.
Le dépôt sauvage est passible d'une amende.



Les sacs bleus (PMC) sont ramassés toutes les 2 semaines.
Plastique : les bouteilles d'eau, bouteilles de lait, flacon lessive et gels douche.
Métal : les boîtes de conserve, les cannettes, les aérosols, les plats en aluminium, les couvercles métalliques
Cartons : les briques de lait, etc.



Ramassage de cartons toutes les 4 semaines.
Voir calendrier Ipalle pour les dates www.ipalle.be.



Dans votre quartier, des bulles à verre sont à votre disposition gratuitement.

Les points d'apport volontaire

Il existe 18 conteneurs enterrés pour déchets organiques et pour déchets résiduels sur l'entité. Ce sont les Points d'Apport Volontaire. (P.A.V.) Pour les utiliser, il vous suffit d'avoir la nouvelle carte IPALLE que vous aurez gratuitement au recyparc de Warneton, pour cela vous devez être domicilié à Comines-Warneton.
Ces infrastructures vous permettent de vous débarrasser de vos matières organiques et de vos déchets tous les jours de 6h00 à 22h00.



P.A.V. Organiques

Je peux y déposer : déchets de cuisines, restes de fruits et légumes, riz, pain, biscuits, marcs de café, essuie-tout, litières biodégradables de petits animaux domestiques, aliments avariés sans emballages etc…
Je ne peux pas y déposer : tontes de gazons, déjections canines, liquides, huiles, pièces de viandes, poissons, emballages, mégots de cigarette, cendres, produits de nettoyages, langes, etc…
Gratuit et illimité

P.A.V. Résiduels

Je peux y déposer : Couche bébé, tampons, coton-tige, brosse à dent, fardes, feuilles d'aluminium, sacs vides de ciment, vieilles chaussures, vêtements troués/abîmés, cassettes VHS, CD, Photos, litières minérale, jouets cassés, …
Je ne peux pas y déposer : déchets organiques de cuisine, papiers et cartons, PMC, Déchets électriques et électroniques, bouchons de bouteilles en liège, ampoules et néons, piles, huiles et graisses, seringues, peintures, produits phytosanitaire, amiante (Asbeste-ciment) médicaments, aérosols de produits dangereux et tout ce qui ne se tri pas.
11 à 32 ouvertures gratuites / an selon la composition du ménage. Ensuite **0,5 €** l'ouverture à acheter au recyparc ou sur Ipalle.be.



Ramassage des sacs-poubelle gris

Ville	Jour
Bas-Warneton	Mercredi
Comines	Lundi ou mercredi selon la rue
Houthem	Lundi
Le Bizet	Mardi
Ploegsteert	Mardi
Warneton	Mardi ou mercredi selon la rue

Le ramassage de vos déchets ménagers (sacs gris avec le logo de la Ville de Comines) s'effectue une fois par semaine à partir de 6H du matin.
Les sacs peuvent être sortis la veille et déposés devant votre habitation à partir de 17H.

Ne laissez pas traîner vos sacs-poubelle dans votre jardin ou sur votre terrasse, l'odeur de ceux-ci pourrait déranger votre voisinage et attirer des nuisibles.

NUMÉROS UTILES



Mes contacts

Organisme responsable de mon logement : .....

.....

Mon agent de quartier : .....

.....

Mon fournisseur de gaz : .....

.....

Mon fournisseur d'électricité : .....

.....

Agent de quartier : 056/55 00 77
Justice de paix : 056/33 22 33

Numéros divers

Centre antipoison	070/245.245
CPAS	056/39.39.39
Croix Rouge	105
Eau – « SWDE »	087/87.87.87
Garde - Médecin Comines-Warneton	1733
Garde - Pharmacie	0903/99.000 Attention : numéro surtaxé
Gaselwest Electrabel / Eandis	078/35.35.34
Lysco	056/55.77.71
Odeur de gaz	0800/65.0.65
Police (Général)	Urgence 112 ou 056/55.00.55
Police - Agents Constatateurs	056/55.00.74
Police - Agents de Quartiers	056/55.00.77
Pompiers	112
Service Médical d'Urgence	112
Taxi Social	056/39.39.39
Transport de personnes à mobilité réduite	056/56.04.36